

# LA CLASSIFICATION DÉCIMALE

ET

## LA NOMENCLATURE BIBLIOGRAPHIQUE

[01.01]

---

Rien ne sert d'accumuler des richesses scientifiques. Il faut pouvoir les retrouver facilement au moment où l'on veut s'en servir.

La *Classification décimale*, dont les indices ont été adoptés par l'Institut international de Bibliographie comme unités conventionnelles et internationales de classement, est, entre toutes, celle qui répond le plus complètement à tous les desiderata exprimés à cet égard. Toutes les idées, tous les sujets y sont numérotés et représentés par des nombres classificateurs toujours les mêmes et composés d'un ou de plusieurs chiffres. Ces nombres classificateurs sont inscrits en tête des articles de revues ou en tête des fiches bibliographiques; ils sont ensuite rangés dans une seule série numérique. Aux mines, par exemple, correspond le nombre 622. Dans un répertoire, dans une bibliographie, dans une table quelconque, dressés conformément à la Classification décimale, il suffit de se reporter à ce nombre 622 pour retrouver tout ce que cette table ou ce répertoire contiennent relativement aux mines.

Pour connaître le nombre ou indice classificateur d'un sujet on s'en rapporte à un index permanent, arrêté une fois pour toutes, où tous les mots sont rangés alphabétiquement avec, en regard de chacun d'eux, leur indice numérique. C'est ainsi qu'on trouvera toutes les rubriques des connaissances humaines ayant reçu préalablement leurs nombres classificateurs :

Accidents de mines . . .	622.8
Agriculture . . . . .	63
Chemins de fer . . . . .	625

Génie . . . . .	62
Géologie . . . . .	55
Grisou. . . . .	622.81
Mines . . . . .	622
Sciences appliquées . . . . .	6
Sciences naturelles . . . . .	5

Ainsi l'index de référence suit un ordre purement alphabétique, la table des matières elle-même ou le répertoire suivent au contraire un ordre numérique. Toutefois, d'où le nom de Classification décimale, les nombres classificateurs sont traités comme des nombres décimaux et non comme des nombres entiers, de telle sorte que, ordonnés en série, leur suite sera celle-ci dans une table ou dans un répertoire sur fiches :

- 5
- 55
- 6
- 62
- 622
- 622.8
- 622.81
- 625
- 65

\*  
\* \*

La pratique de la Classification décimale n'exige pas d'autres explications que celles très simples que nous venons de fournir. Cependant, lorsqu'on désire approfondir le système et connaître la manière dont sont formés ces nombres, si arbitraires à première vue, on constate que l'on est en présence d'une véritable classification bibliographique, c'est-à-dire d'une répartition des matières en classes et en groupes, du plus général au plus particulier. On constate aussi que, grâce au mode de notation adopté, quelle que soit la lettre initiale des mots qui caractérisent les sujets, les matières connexes et subordonnées demeurent ensemble. Dans la série que nous avons prise comme exemple, les nombres 6, 62, 622, 622.8, 622.81 se suivent, et c'est bien là aussi l'ordre dans lequel doivent se suivre et sont subordonnés les sujets auxquels ces nombres cor-

respondent : Sciences appliquées, Génie, Mines, Accident de Mines, Grisou.

Ce sont les règles suivant lesquelles sont construits ces indices chiffrés que nous allons exposer brièvement.

Le principe d'une classification et d'une notation bibliographiques est aisé à concevoir. Il s'agit d'établir entre toutes les connaissances une première division en un certain nombre de parties ou embranchements, chacune de ces parties étant caractérisée par un signe spécial. De même on établira des divisions dans chaque embranchement et l'on formera des classes dont chacune sera représentée par un signe déterminé; puis, dans de nouvelles subdivisions, seront réparties les matières de chaque classe et de même un signe sera affecté à chaque ordre; et ainsi de suite, s'il est nécessaire. On comprend alors qu'un sujet déterminé rentrera dans une certaine subdivision qui sera caractérisée par un petit nombre de signes.

Dans la Classification décimale, l'ensemble des connaissances humaines est divisé en dix embranchements numérotés de 0 à 9; chaque embranchement a été divisé de même en dix classes, également numérotées de 0 à 9, et ainsi de suite. De telle sorte qu'une subdivision quelconque est représentée par un nombre comprenant plus ou moins de chiffres, suivant qu'il s'agit d'une subdivision plus ou moins limitée. Une table méthodique qui contient dès aujourd'hui plus de vingt mille rubriques indexées guide les chercheurs dans cette nouvelle classification.

Voici comment est établie la première division avec les nombres classificateurs correspondants :

0. Ouvrages généraux.
1. Philosophie.
2. Religion.
3. Sociologie.
4. Philologie.
5. Sciences naturelles.
6. Sciences appliquées.
7. Beaux-Arts.
8. Littérature.
9. Histoire.

Considérons les sciences caractérisées par le chiffre 6; elles ont été subdivisées ainsi qu'il suit :

**6. Sciences appliquées.**

- 61. Médecine.
- 62. Génie.
- 63. Agriculture.
- 64. Économie domestique.
- 65. Commerce et transport.
- 66. Technologie chimique.
- 67. Manufactures.
- 68. Petite industrie.
- 69. Construction.

Prenons maintenant une branche spéciale, le Génie par exemple : elle est subdivisée de la manière suivante :

**62. Génie.**

- 621. Mécanique appliquée.
- 622. Mines.
- 623. Génie militaire et naval.
- 624. Ponts.
- 625. Chemins de fer.
- 626. Canaux.
- 627. Ports, cours d'eau, travaux hydrauliques.
- 628. Génie sanitaire.
- 629. Autres branches du génie.

Et ainsi de suite ; on comprend que chacune de ces divisions pourra elle-même se subdiviser en dix branches, au moins, dont chacune sera caractérisée par un nombre de quatre chiffres.

La Classification décimale n'est donc qu'un immense tableau synoptique du savoir humain réparti en dix embranchements, tableau dans lequel on a pris soin de ne jamais diviser chaque embranchement, chaque classe, chaque ordre en plus de dix parties, de manière à pouvoir attribuer à chacun d'eux, quel que soit le degré de la division, un des dix symboles de la numération arabe. Lorsqu'ensuite on veut remplacer par une notation concise une expression aussi compliquée que celle-ci :

6 <sup>e</sup> embranchement.	. . . . .	Sciences appliquées.
2 <sup>e</sup> classe	. . . . .	Génie.
2 <sup>e</sup> ordre	. . . . .	Mines,

il n'y a qu'à rapprocher les chiffres des divisions successives pour en former un nombre classificateur tel que 622. Celui-ci est bien le véritable équivalent de l'autre expression, puisque

Sciences appliquées 6  
Génie 2  
Mines 2  
Soit : 622

Tout ouvrage relatif aux mines sera indexé 622. De même tout ouvrage relatif aux chemins de fer sera indexé 625, puisque un tel ouvrage relève du génie et que celui-ci est une division des sciences appliquées. En effet :

Sciences appliquées 6  
Génie 2  
Chemin de fer 5  
Soit : 625

Un quelconque de ces nombres classificateurs peut à son tour donner lieu à des divisions très spéciales. Pour indiquer, par exemple, la place que doit occuper dans l'ensemble des connaissances humaines une étude sur le grisou ou les poussières, on les indexera, cette étude ou sa fiche bibliographique, 622.81, nombre classificateur qui se décompose ainsi :

Sciences appliquées 6  
Génie 2  
Mines 2  
Accidents, et dangers 8  
Grisou et poussières 1  
Soit : 622.81

Voilà le principe. Dans l'application, la Classification décimale se compose d'une table méthodique et d'un index alphabétique. Grâce à la table méthodique on peut toujours, étant donné un nombre classificateur quelconque, savoir à quel ordre de questions il se rapporte ; inversement, pour trouver le nombre qui correspond à un sujet déterminé, on se sert de l'index-dictionnaire dans lequel les mots caractérisant les sujets sont rangés dans l'ordre alphabétique avec, en regard, leur nombre classificateur correspondant.

Dès lors tout titre d'ouvrage, comme tout article de revue est représenté par un numéro invariable, commun à toutes les études et écrits relatifs aux mêmes matières. Sa notice bibliographique est classée sûrement, rapidement et mécaniquement à sa vraie place, soit dans le répertoire bibliographique universel, soit dans les tables des matières, les catalogues de bibliothèques ou les bibliographies idéologiques particulières, soit dans un classement quelconque : musées, expositions, notes d'études, etc.

Les avantages de cette classification sont nombreux.

1° Elle constitue d'abord une véritable nomenclature bibliographique internationale, puisque les nombres représentent non des mots, mais des idées, et comme telles sont susceptibles de traductions en toutes les langues. Aussi le contenu d'une notice bibliographique de langue étrangère, une fois indexée décimalement, est-il connu d'une manière générale. Le même indice 622.81 correspond pour les Français à l'idée de « *grisoù*, » pour les Anglais à celle de « *Fire damp*. », pour les Allemands à celle de « *Schlagende Wetter* ».

2° A mesure que les sciences progressent et se compliquent, des subdivisions nouvelles sont toujours possibles : il suffit qu'un organe central, en relation avec les groupes scientifiques de toute spécialité, tienne au courant les tables méthodiques et l'index-dictionnaire de la Classification décimale. C'est organe, c'est l'Office international de Bibliographie.

3° Avec les indices décimaux, non seulement le contenu d'une notice est exprimé d'une manière simple et concise, au moyen d'une notation chiffrée universellement intelligible, mais l'ordre même dans lequel ces notices doivent figurer dans un répertoire, un catalogue, ou un ordonnancement quelconque est indiqué. Une notice relative aux canaux, 626, sera conduite automatiquement à sa vraie place entre les chemins de fer, 625, et les ports, 627, sans que la personne, chargée par l'indexeur de cette mise en ordre toute matérielle, ait même besoin de connaître la signification de tels nombres.

4° Les nombres classificateurs ne sont pas arbitraires. Ils sont formés rationnellement par juxtaposition de chiffres successifs formant des nombres dont la structure indique par elle-même les relations intrinsèques du sujet avec tous les autres. Tous les ouvrages de sciences appliquées ont en commun le premier chiffre 6, tous ceux

du génie civil, les deux premiers chiffres 62, tous ceux des chemins de fer, les trois premiers chiffres 625, etc.

5° Aussi, dans un répertoire bibliographique, classé décimalement, toutes les notices relatives à des sujets connexes se trouvent-elles réunies dans le voisinage les unes des autres : tout ce qui concerne les chemins de fer est ensemble, tout le génie civil est ensemble, toutes les sciences appliquées sont ensemble. Au contraire, un répertoire dont les fiches sont classées sous des milliers de rubriques rangées dans l'ordre alphabétique, dissémine sans utilité les sujets connexes, et ne présente aucun caractère international, puisque les mots caractérisant ces rubriques varient de langue à langue. D'ailleurs, la Classification décimale combine tous les avantages de l'ordre systématique avec ceux de l'ordre alphabétique des matières. Il suffit aux chercheurs d'ouvrir l'index-dictionnaire au vocable désiré et d'y relever le nombre classificateur sous lequel les fiches bibliographiques ont été classées. Cette opération est aussi simple que celle qui consiste à chercher dans une table alphabétique quelconque le numéro du paragraphe d'un livre et de s'y reporter.

6° Enfin, la Classification décimale présente encore l'avantage d'offrir pour toutes et chacune de ses parties des développements absolument symétriques qui peuvent faire d'un nombre classificateur quelconque une expression complexe embrassant, sous une unité numérique apparente, plusieurs idées bibliographiques parfaitement distinctes. Ce parallélisme dans les développements ajoute à la simplicité du système et à son caractère éminemment mnémonique. C'est ce que nous allons exposer en détail.

\*  
\* \*

En effet, tout nombre classificateur représentant une rubrique de classement, à un quelconque degré de division qu'elle appartienne, peut à son tour recevoir une détermination plus précise au moyen d'un des indices généraux à tout le système et qui marquent les divisions de chaque sujet au point de vue de sa forme. Ces indices formels complémentaires sont les suivants :

- ...01 Théories générales de...
- ...02 Manuels et traités généraux de...
- ...03 Dictionnaires et encyclopédies de...
- ...04 Essais de...

- ...05 Périodiques de...
- ...06 Sociétés de...
- ...07 Enseignement et étude de...
- ...08 Polygraphie.
- ...09 Histoire de...

En se combinant avec les indices spécifiques, ou nombres classificateurs dont nous avons parlé jusqu'ici, ils donnent par exemple :

- 622 Mines.
- 622.01 Théories générales sur les mines.
- 622.05 Périodiques traitant des mines.
- 622.09 Histoire de la science des mines:

ou encore :

- 63 Agriculture.
- 63.02 Traités généraux d'agriculture.
- 63.03 Périodiques d'agriculture.
- 63.09 Histoire de l'agriculture.
- 635 Culture maraîchère.
- 635.02 Manuel de culture maraîchère.

Il est une autre espèce de division qui revient à travers tout le système et que, pour des raisons de facilité et de mnémotechnie, on maintient toujours identique. C'est la division au point de vue géographique. Les indices géographiques servent, en ce cas, à préciser le sens de n'importe quel nombre classificateur. Ces indices constituent toute une série numérique indépendante de la première et allant de 1 à 9 avec leurs subdivisions. Ils sont formés, eux aussi, selon la technique du système. Pour ne pas les confondre avec les indices spécifiques, ces indices sont toujours inscrits entre parenthèses. Soit, (4) l'Europe moderne, (42) l'Angleterre, (43) l'Allemagne, (48) Pays scandinaves, (485) Suède...

- 55 Géologie.
- 554.49 Sources.
- 554.49 (42) Sources en Angleterre.
- 554.49 (43) Sources en Allemagne.
- 554.49 (485) Sources en Suède.

Les indices géographiques sont susceptibles de se combiner à leur tour avec les indices chronologiques ou historiques. L'histoire de chaque pays, en effet, est divisée en périodes pour lesquelles on se sert des indices historiques 01, 02, 03... 09, accolés à l'indice géographique et inscrits à sa suite entre parenthèses, de manière à éviter toute confusion avec les indices formels, écrits eux hors de la parenthèse. Ces indices historiques ont d'ailleurs une signification spéciale pour chaque pays, car les périodes historiques ne coïncident pas partout. La France, à l'époque de la révolution, s'exprime par exemple par (44.04). En conséquence, une histoire du génie civil en France sous la Révolution s'indexe :

Génie 62

Son histoire 09

En France (44

Sous la Révolution 04)

Soit : 62.09 (44.04)

On voit combien ces combinaisons sont à la fois multiples et simples. Elles permettent de localiser sans peine un ouvrage aussi spécial dans les centaines de mille rubriques d'un répertoire bibliographique universel. Quelque long que soit ce nombre, il est d'une parfaite intelligibilité, car chacune de ses composantes conserve, à travers tout le système, une signification identique à elle-même. C'est ainsi qu'on aura :

52.09 Histoire générale de l'astronomie.

52.09 (44) Histoire générale de l'astronomie en France.

52.09 (44.04) Histoire de l'astronomie en France sous la Révolution.

33.09 Histoire générale de l'économie politique.

33.09 (44) Histoire générale de l'économie politique en France.

33.09 (44.04) Histoire de l'économie politique en France sous la Révolution.

La classification dont nous venons d'exposer la technique est dite décimale, non seulement parce que le sectionnement des matières se fait toujours en dix ou en un nombre inférieur, mais parce que les

nombres classificateurs doivent être traités comme des nombres décimaux et nullement comme des nombres entiers. L'ordre de classement des notices bibliographiques ou des livres est celui de la série des nombres décimaux ordinaires comme nous l'avons dit plus haut.

Dans une table ou dans un répertoire, on ne se sert que des indices correspondants aux matières qu'on y a réunies. C'est ainsi qu'on sautera de l'indice 63.03 à l'indice 63.05, dans un catalogue qui n'a à indiquer aucun livre concernant le 63.04.

Le point (.) n'a pas de valeur absolue. Ce n'est pas un point décimal, puisque tout nombre quelconque est décimal; l'ensemble des connaissances forme l'unité, et un 0 idéal est sous-entendu devant chaque nombre. Le point, toutefois, sert à faciliter la lecture, en groupant les chiffres d'un même nombre, tantôt d'après la signification propre des diverses parties qui le composent (Ex. 63.05), tantôt simplement en tranche de trois chiffres (Ex. 631.7).

L'ordre de succession des nombres classificateurs est l'ordre habituel des symboles de la numération, 1, 2, 3... 9. Toutefois, pour faciliter le classement des nombres composés, on considère la parenthèse géographico-historique comme un seul symbole. Les indices placés à l'intérieur des parenthèses, se succèdent à leur tour dans l'ordre des nombres classificateurs simples.

Le symbole *parenthèse* ( ) est intercalé entre 0 et 1. Dans l'ordre des symboles on a donc 0, ( ), 1, 2, 3, ... 9. Soit par exemple la série :

62  
62.05  
62.09 (42)  
62.09 (485)  
62.22

\*  
\* \*

En résumé, la Classification décimale constitue, pour la bibliographie des sciences, tout à la fois une nomenclature, une notation et une classification.

Toutes les idées ou catégories bibliographiques y sont désignées par des symboles chiffrés qui les dénomment, à l'instar de la nomenclature chimique. Contrairement à celle de la langue vulgaire, cette

nomenclature n'a rien d'arbitraire; elle se fonde sur les caractères essentiels et scientifiques des idées elles-mêmes et, comme telle, n'est liée à l'idiome d'aucun peuple en particulier : elle est internationale. Ses termes sont de véritables mots composés, formés tantôt par voie de dérivation en spécifiant au moyen de chiffres juxtaposés une idée plus générale en une idée plus particulière, tantôt par voie de combinaison en fusionnant en une seule expression numérique deux ou plusieurs indices distincts et en leur conservant une signification permanente, quel que soit le tout dont ils deviennent des parties.

Comme système de notation, les chiffres de la classification décimale offrent une concision plus grande et sont susceptibles d'une interprétation plus universelle que toute autre notation au moyen de lettres ou de signes quelconques. Ils constituent ainsi à côté de la nomenclature bibliographique une véritable notation bibliographique, analogue à ce qu'est, pour la chimie, sa notation par symboles à l'égard de sa nomenclature.

Enfin, les indices décimaux expriment toutes les catégories bibliographiques en fonction les unes des autres et leur structure même marque les liens de subordination et de corrélation qu'elles ont entre elles. Ils constituent ainsi la plus simple et la plus pratique des classifications idéologiques. En effet, la sériation des symboles ou chiffres qui composent les indices est absolument parallèle à la sériation des divisions de la classification elle-même.

Suivant donc l'aspect sous lequel on les envisage, les mêmes nombres classificateurs présentent tour à tour les caractères complets d'une nomenclature, d'une notation et d'une classification. La généralisation de leur emploi réalisera l'unité bibliographique à ce triple point de vue. Pour tous ces motifs, l'Office international de Bibliographie a fait de la Classification décimale la base du Répertoire bibliographique universel qu'il élabore (1).

---

(1) L'Office international de Bibliographie à son siège à Bruxelles. Il publie régulièrement un Bulletin où sont étudiées les questions relatives à l'organisation de la bibliographie internationale. Il a commencé aussi sous le titre de *Bibliographia universalis* la publication de la partie courante du répertoire bibliographique universel.